



Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt-et-un

Le 29 septembre 2021 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 20 septembre 2021.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 29

NOMBRE DE VOTANTS : 33

Objet : Rapport d'Activités 2020 - Grand Cubzaguais Communauté de Communes

Présents : 29

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BAGNAUD Gérard (Cubzac les Ponts), BARDEAU Jean Luc (Suppléant Prignac et Marcamps), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), COUPAUD Catherine (Pugnac), COURSEAUX Michael (Saint André de Cubzac), DARHAN Laurence (Bourg), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint Gervais), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), HERNANDEZ Sandrine (Saint André de Cubzac), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MABILLE Christian (Peujard), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PEROU Laurence (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUX Vincent (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts), TARIS Roger (Tauriac), TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 4

BLANC Jean Franck (Teuillac) à BOURSEAU Christiane (Virzac), CAILLAUD Mathieu (Saint André de Cubzac) à TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac), JOLLIVET Célia (Peujard) pouvoir à Christian MABILLE, MARTIAL Christophe (Val de Virvée) pouvoir à LOUBAT Sylvie.

Absents excusés : 2

FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (LANSAC).



Absents : 2

BELMONTE Georges (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan).

Secrétaires de séance : GUINAUDIE Sylvain

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, aux maires de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale afin d'apporter une information claire et transparente à l'ensemble des Conseillers Communautaires, ainsi qu'aux administrés, aux partenaires et aux acteurs locaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :


- De prendre acte de la présentation du Rapport d'activités 2020 du Grand Cubzaguais Communauté de Communes ci-annexé.

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

N°2021-118

Envoyé en préfecture le 01/10/2021
Reçu en préfecture le 01/10/2021
Affiché le 
ID : 033-243301223-20210930-2021_118-DE



Enregistrée en sous-préfecture
Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac,
Le 30 septembre 2021.

La Présidente,

Valérie GUINAUDIE.





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

SOMMAIRE

Mieux connaître la Communauté de Communes	04
Carte du territoire	06
Compétences	07
Élus	08
Gouvernance	09
Ressources humaines.....	10
Dialogue social.....	12
Finances.....	13
Les temps forts de l'année.....	15
Territoire : entre préservation et développement	16
Développement économique.....	18
Planification territoriale.....	20
Transition écologie et mobilité	22
Développement touristique.....	24
Accompagner au quotidien les habitants	26
Le soutien aux familles.....	28
Encourager les pratiques.....	30
La solidarité.....	32
Accompagner la vie locale	34

La loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale a apporté une modification importante en matière de communication des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.).

En effet, l'article 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) stipule que « Le Président de l'EPCI adresse chaque année avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du Compte Administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus.

Le Président de l'EPCI, peut être entendu à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre, ou à la demande de ce dernier. Les délégués de la Commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'EPCI. »

Mesdames et Messieurs les Maires,

Vous trouverez ci-joint le rapport retraçant l'activité de Grand Cubzaguais Communauté de Communes durant l'année 2020, accompagné des comptes administratifs relevant du même exercice.

Nous souhaitons qu'il puisse répondre pleinement à votre attente et qu'il vous permette de bénéficier d'une information complète concernant les activités de notre Établissement Public de Coopération Intercommunale.

Avec les services de la Communauté de Communes, nous restons bien entendu à votre écoute pour tout éclairage complémentaire.

Bien cordialement.



Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le



ID : 033-243301223-20210930-2021_118-DE

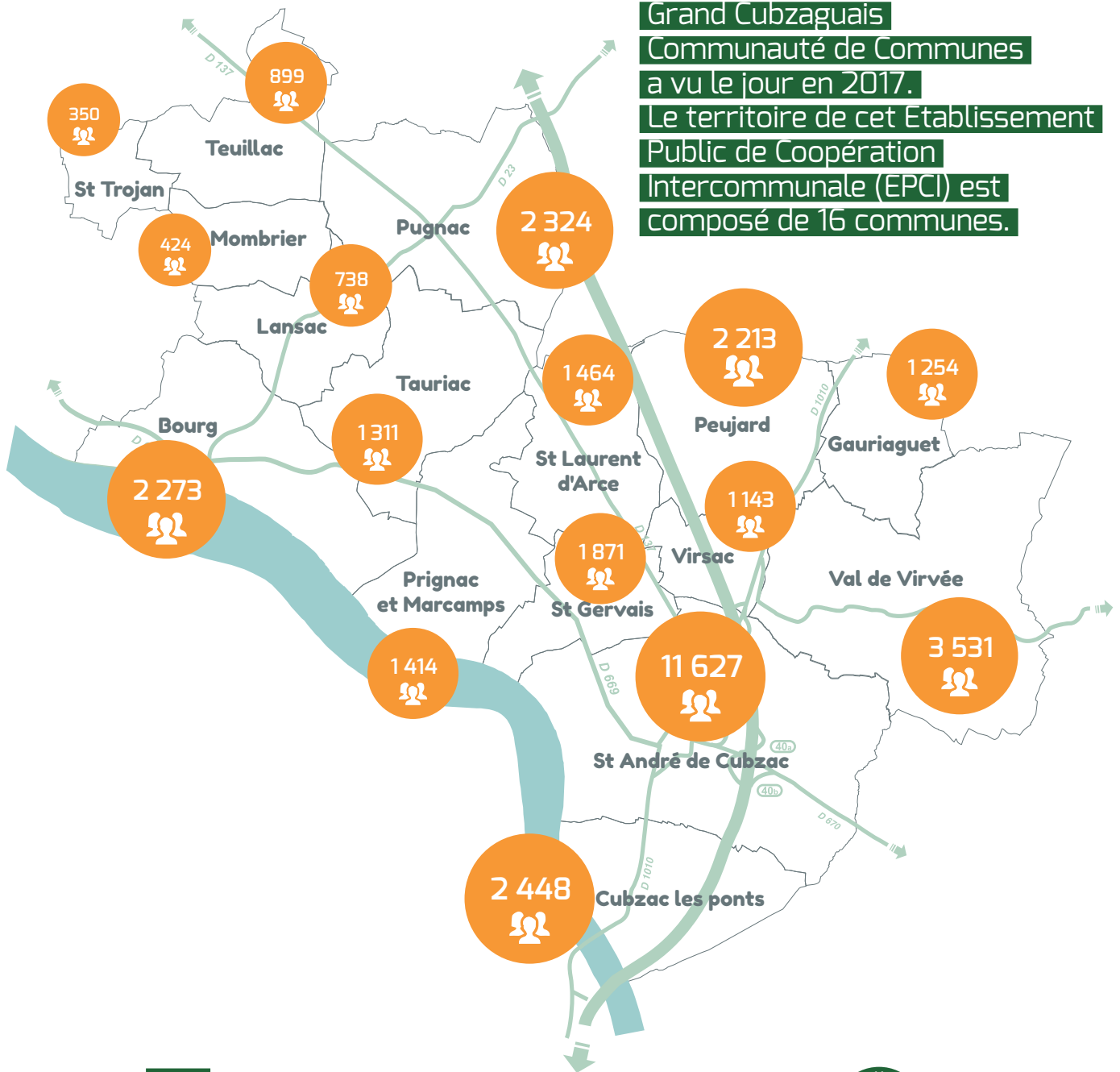


Mieux connaître la Communauté de Communes

Situé à 25km de Bordeaux, le Grand Cubzaguais bénéficie d'une situation exceptionnelle aux portes de la Métropole Bordelaise. Son développement est en grande partie dû à cette localisation stratégique. La démographie ne cesse d'augmenter, aujourd'hui nous comptons près de 35 000 habitants, ce qui en fait la 3ème Communauté de Communes de Gironde en terme de population. Son territoire, de 151 km², associe 16 communes autour d'une identité et d'un projet commun de développement et d'aménagement. La particularité du Grand Cubzaguais réside dans son caractère rural et péri-urbain, avec la présence de nombreux espaces naturels, de la Dordogne qui borde les communes au sud et deux appellations viticoles qui dessinent le paysage. La présence de l'autoroute dynamise le développement du territoire, le principal défi pour la Collectivité est donc d'allier préservation et attractivité.



La carte du territoire



16
communes



35 395
habitants, 60%
de la population a
moins de 44 ans.



151 km²
de superficie

Les compétences



La Communauté de Communes exerce des compétences transférées aux lieux et places des communes membres. Certaines compétences sont obligatoires, d'autres sont optionnelles.

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Insertion et emploi
- Développement durable
- Ponton à passagers fluviaux
- Actions et équipements culturels
- Logement et cadre de vie
- Petite enfance, enfance, jeunesse
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Equipements sportifs intercommunaux
- Maison des Services au Public
- Assainissement
- Action sociale
- Aménagement numérique

Nouvelle présidence

Maire de Mombrier depuis 8 ans, Vice-Présidente en charge de l'enfance, de la jeunesse, de la vie associative et de la culture à la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais, Mme Valérie GUINAUDIE a été élue Présidente de cette collectivité le 8 juillet 2020.

Elle souhaite agir au service du territoire du Grand Cubzaguais pour un développement équilibré et ambitieux basé sur une économie innovante et durable, créatrice d'emplois, sur des solidarités nouvelles (entre communes, entre habitants), et sur une ambition forte en termes de transition écologique, pour redonner confiance dans l'action publique et donner du sens à l'engagement collectif.

Mme. Valérie GUINAUDIE,*Maire de Mombrier*

Présidente du Grand Cubzaguais Communauté de Communes

Célia MONSEIGNE*Maire de Saint-André-de-Cubzac*

Vice-Présidente en charge de la Cohérence, de la Planification et des Solidarités territoriales

Alain TABONE*Maire de Cubzac-les-Ponts*

Vice-Président en charge du Développement économique, de l'emploi et formation

Pierre JOLY*Maire de Bourg*

Vice-Président en charge du développement Touristique et animation du territoire

Sylvain GUINAUDIE*Mairie d'Aubie-et-Espessas,
Commune déléguée de Val-de-Virvée*

Vice-Président en charge des Finances et des Mutualisations

Serge JEANNET*Mairie de Gauriague*

Vice-Président en charge des Solidarités, Petite-enfance, Enfance, Jeunesse et Vie Associative

Michaël FUSEAU*Mairie de Pugnac*

Vice-Président en charge de l'Economie du numérique et de l'innovation

Mickaël COURSEAUX*Mairie de Saint-André-de-Cubzac*

Vice-Président en charge de la Transition écologique et des Mobilités

Patrice GALLIER*Maire de Saint-Gervais*

Vice-Président en charge du Patrimoine Communautaire

Véronique LAVAUD*Mairie de Saint-André-de-Cubzac*

Conseillère Communautaire à l'Action Sociale

Sandrine HERNANDEZ*Mairie de Saint-André-de-Cubzac*

Conseillère Communautaire à la Citoyenneté et à la Démocratie Participative

Nadia BRIDOUX-MICHEL*Mairie de Cubzac-les-Ponts*

Conseillère Communautaire déléguée à la Culture et à l'enseignement artistique

Eric POUCHARD*Maire de Lansac***Christian MABILLE***Maire de Peujard***Marie Christine BOUCHET***Maire de Prignac-et-Marcamps***Jean-Pierre SUBERVILLE***Maire de Saint-Laurent d'Arce***Bruno GRAVINO***Maire de Saint-Trojan***Roger TARIS***Maire de Tauriac***Jean-Franck BLANC***Maire de Teuillac***Christiane BOURSEAU***Maire de Virsac***Christophe MARTIAL***Maire de Val-de-Virvée***Laurence DARHAN***Mairie de Bourg***Gérard BAGNAUD***Mairie de Cubzac-Les-Ponts***Célia JOLLIVET***Mairie de Peujard***Catherine COUPAUD***Mairie de Pugnac***Pascale AYMAT***Mairie de Saint-André-de-Cubzac***Georges BELMONTE***Mairie de Saint-André-de-Cubzac***Marie-Claire BORRELY***Mairie de Saint-André-de-Cubzac***Mathieu CAILLAUD***Mairie de Saint-André-de-Cubzac***Olivier FAMEL***Mairie de Saint-André-de-Cubzac***Laurence PEROU***Mairie de Saint-André-de-Cubzac***Stéphane PINSTON***Mairie de Saint-André-de-Cubzac***Vincent POUX***Mairie de Saint-André-de-Cubzac***Nicolas TELLIER***Mairie de Saint-André-de-Cubzac***Jacqueline RAMBERT***Mairie de Saint-Gervais***Roger TARIS***Maire de Tauriac***Jean-Franck BLANC***Maire de Teuillac***Jean-Paul BRUN***Mairie de Val-De-Virvée***Sylvie LOUBAT***Mairie de Val-de-Virvée*

Comment fonctionne la gouvernance ?

La Présidente

représente l'exécutif, prend des décisions dont le périmètre et la nature sont définis par le conseil communautaire, à travers les arrêtés de délégation de pouvoir. Il rend compte de ses décisions en conseil communautaire.

Services publics à la population



Décisions



Débat et préparation des décisions du Conseil Communautaire



Initiatives, suivi et conduite des politiques publiques



Les Services Communautaires

Les agents de la fonction publique territoriale, répartis en 2 directions adjointes, sous l'autorité du Directeur Général des Services, traduisent en projets et en actions, les décisions des élus.

Le Conseil Communautaire

Assemblée composée de 37 conseillers communautaires (conseillers municipaux des communes membres). Il décide des orientations à donner aux politiques menées par la Communauté de Communes.

Le Bureau

Élu par le Conseil Communautaire, le bureau débat sur les dossiers majeurs en amont du Conseil Communautaire. Il prépare les décisions du Conseil Communautaire.

Les Commissions

Présidées par un Vice-Président, les commissions se réunissent par compétence et donnent un avis consultatif sur les projets, et soumettent de nouvelles idées.

Orientation des politiques publiques



La Présidente et les Vice-Présidents

La Présidente préside le Conseil Communautaire et a reçu des délégations de ce dernier à qui elle rend compte de ses décisions. Les Vice-Présidents ont reçu délégation de la Présidente dans certains domaines de compétences.



Les ressources humaines

La
collectivité
compte
184
agents
permanents
au 31/12/2020 :

115
titulaires

69
non titulaires
dont 3 CDI,
5 CDD permanents,
3 CDD de remplacement
3 apprentis,
5 stagiaires BAFA,
4 PEC,
et 46 CDD occasionnels

2 770
bulletins de
salaires émis



164
jours de
maternité/paternité,

711
jours de maladie
professionnelle

249
Temps partiel
thérapeutique

5 168
jours de
congés liés à la
santé des agents

118
jours d'accident
de travail,

2 856
jours de maladie
ordinaire
Longue durée 339
Longue maladie 731



22
Catégorie A

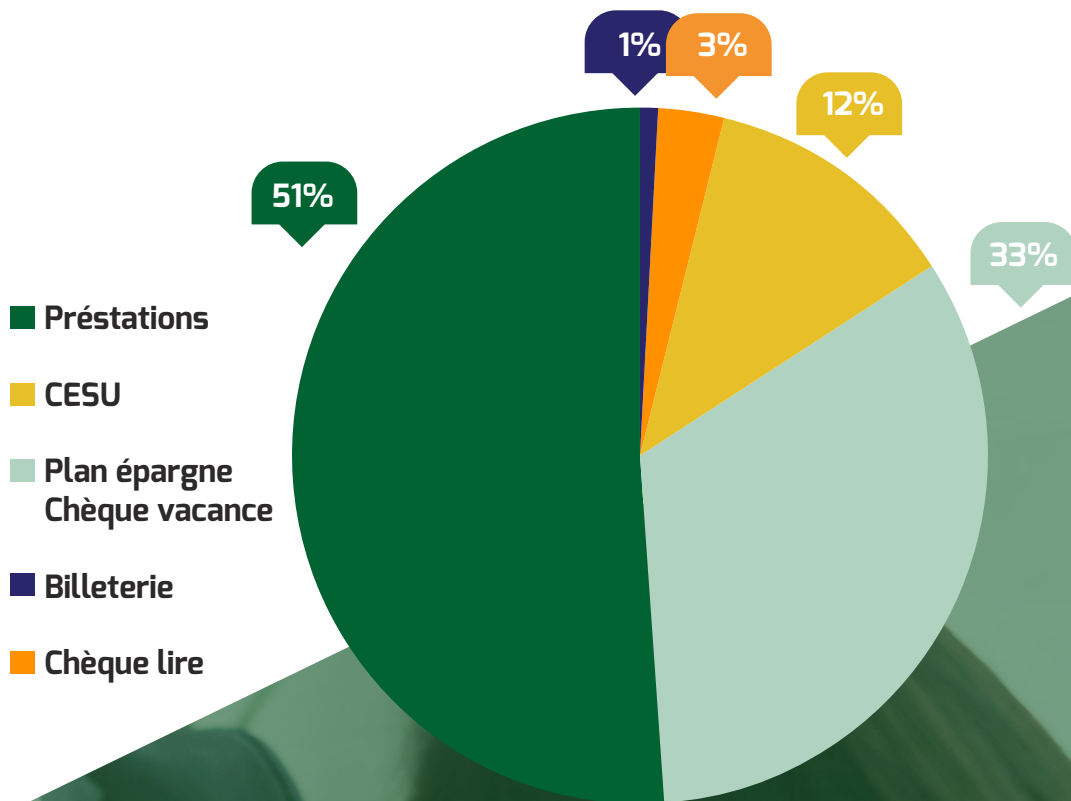
21
Catégorie B

141
Catégorie C

CNAS

La Communauté de Communes est adhérente du Comité National d'Action Sociale (CNAS) depuis 2004. Association loi 1901, le CNAS propose une offre de prestations d'action sociale à destination des agents territoriaux. Dans le but d'œuvrer pour le mieux-être de son personnel, le **Grand Cubzaguais a cotisé à hauteur de 24 000€ en 2020.**

Synthèse des prestations utilisées par le personnel



17
agents en disponibilité

1
départ en retraite

6
avancements de grade

1
titularisation
ainsi que 2 promotions interne

6
stagiairisations

Le dialogue social

Les commissions administratives paritaires, les comités techniques, les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail sont des instances réunissant représentants des employeurs territoriaux désignés et représentants des personnels élus, lors des élections professionnelles. Elles sont le lieu du dialogue social où les représentants des élus et du personnel échangent sur la politique de la collectivité en termes de ressources humaines.

Des outils consultatifs



02

Consultations de la
Commission
Administrative
Paritaire (CAP) pour
avancement de grade et
promotions internes



07

Consultations du Comité
Technique paritaire

- sur les sujets suivants :
- Modification organigramme
 - Changement de locaux
 - Changement du mode de gestion des aires d'Accueil des Gens du Voyage
 - Modification de la procédure des entretiens professionnels
 - Reprise activité suite suspension agent
 - Nouvel organigramme
 - Règlement intérieur
 - Télétravail
 - Modalité d'organisation des congés des structures d'accueil de la petite enfance
 - Horaires d'ouverture au public de la MSP
 - Modification délibération RIFSEEP
 - Rapport annuel d'activités de la médecine préventive
 - Changement d'affectation
 - Changement d'horaires
 - Tableau des effectifs dont suppression des postes
 - Contrat d'apprentissage
 - Procédure d'entretien annuel d'évaluation professionnelle

Représentants du personnel :

Titulaires au CT :

- CAREY Guillaume
- NIVELLE Lorène
- NADAL Jean-Luc

Suppléants :

- HOUZIAUX Sandrine
- CARQUIL Cyril

Titulaires au CHSCT :

- NADAL Jean-Luc
- CARQUIL Cyril
- NIVELLE Lorène

Suppléants :

- HOUZIAUX Sandrine
- FAURE Virginie

Les finances

Le budget est divisé en deux parties principales : la section de fonctionnement qui comprend toutes les dépenses courantes et la section d'investissement qui prend en compte l'achat de matériel, la construction d'équipements nouveaux... Il existe également des budgets annexes liés à des structures spécifiques ou des projets définis.

Budget Communauté de Communes

	Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat antérieur reporté	Reports	Résultat Cumulé
Fonctionnement	13 885 113,07 €	15 863 485,90 €	1 978 372,83 €	8 019 552,05 €		9 997 924,88 €
Investissement	3 518 781,94 €	3 033 416,73 €	- 485 365,21 €	- 3 042 955,13 €	344 364,95 €	-3 183 955,39 €
TOTAL	17 403 895,01 €	18 896 902,63 €	1 493 007,62 €	4 976 596,92 €	344 364,95 €	6 813 969,49 €

Budget SPIC Office de Tourisme

	Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat antérieur reporté	Reports	Résultat Cumulé
Fonctionnement	422 673,09 €	412 450,51 €	- 10 222,58 €	114 712,91 €		104 490,33 €
Investissement	55 476,00 €	64 833,09 €	9 357,09 €	- 6 512,09 €		2 845,00 €
TOTAL	478 149,09 €	477 283,60 €	- 865,49 €	108 200,82 €		107 335,33 €

Budget ZAC Parc d'Aquitaine

	Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat antérieur reporté	Reports	Résultat Cumulé
Fonctionnement	19 062 399,43 €	19 069 195,34 €	6 795,91 €	14 569,56 €		21 365,47 €
Investissement	17 204 606,84 €	16 687 599,95 €	-517 006,89 €	- 2 372 278,38 €		-2 889 285,27 €
TOTAL	36 267 006,27 €	35 756 795,29 €	-510 210,98 €	- 2 357 708,82 €		-2 867 919,80 €

Budget ZA Bellevue

	Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat antérieur reporté	Reports	Résultat Cumulé
Fonctionnement	768,48 €	136,27 €	632,21 €	217 570,63 €		216 938,42 €
Investissement				-56 862,85 €		-56 862,85 €
TOTAL	768,48 €	136,27 €	632,21 €	160 707,78 €		160 075,29 €

Les finances

Budget Gémapi

	Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat antérieur reporté	Reports	Résultat Cumulé
Fonctionnement	131 260,11 €	201 548,00 €	70 287,89 €	83 476,40 €		153 764,29 €
Investissement						
TOTAL	131 260,11 €	201 548,00 €	70 287,89 €	83 476,40 €		153 764,29 €

Malgré une année marquée par la crise sanitaire, l'effort fourni par l'ensemble des services et une gestion toujours aussi rigoureuse des finances ont permis de maintenir l'autofinancement au niveau fixé lors du pacte financier et fiscal de 2017, rendant ainsi possible le financement à hauteur de 90% des dépenses d'investissement.

Finances et achats



3 651

mandats de paiement
émis

1 083

titres émis

9

marchés en appel
d'offres ouvert

18

marchés à
procédure adaptée

11

Marchés subséquents

Les temps forts

janvier

Début des cartons pour les agents du Grand Cubzaguais

Lancement officiel du déménagement à venir, les agents préparent activement leurs cartons pour intégrer au mois de Mars la Maison des Services Publics (avec le confinement le déménagement aura finalement lieu en Juin)

février

Les inscriptions ALSH sont désormais dématérialisées !

Le Grand Cubzaguais Communauté de Communes s'est engagé dans une démarche de modernisation de ses services : accéder au portail famille et gérer en ligne les inscriptions et paiements et autres échanges avec les ALSH.

mars

Crise sanitaire covid-19 : confinement

Suite aux recommandations du gouvernement, le Grand Cubzaguais Communauté de Communes fermera ses établissements recevant des mineurs à tout accueil de publics et priviligiera le télétravail pour les autres services.

avril

Création de l'ALSH TV et de Questions pour un confiné du PRIJ

Les animateurs et directeurs des ALSH et des PRIJ du Grand Cubzaguais ont proposé des activités aux enfants, jeunes et parents pour garder un contact en cette période de crise Covid-19.

mai

Fonds de prêts de solidarité et de proximité !

Face aux difficultés liées à la crise sanitaire, la Communauté de Communes s'est associée pour débloquer un fonds d'un montant de 24 Millions d'€ qui sera distribué sous forme de prêt aux TPE, micro-entreprises et associations employeuses.

juin

Le Grand Cubzaguais déménage à la MSP !

La Communauté de Communes a intégré ses nouveaux locaux avec pour effet de réunir en un même lieu tout ses services (qui étaient répartis sur deux sites différents à Saint-André-de-Cubzac et à Bourg).

juillet

Election de la nouvelle Présidente !

Le 8 juillet 2020, Valérie GUINAUDIE, Maire de la commune de Mombrier, a été élue par les conseillers communautaires Présidente de la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais. Elle succède à Alain Dumas.

août

Nouvelle acquisition pour les Anim'été : la structure aquatique

Présente sur les 3 piscines du territoire, cette structure alliant trampoline et toboggan a fait le plaisir des grands et des petits pendant le mois d'août !

septembre

Grande enquête : la mobilité en Haute Gironde

La CDC du Grand Cubzaguais et les partenaires concernés se sont accordés pour engager une réflexion commune dans le but d'améliorer les conditions de déplacements internes et d'échanges avec La Haute Gironde.

octobre

RD137 : Création pistes cyclables et passages piétons

Afin d'améliorer l'accessibilité et de sécuriser les accès à la Zone d'Activité Parc d'Aquitaine, à Saint-André-de-Cubzac, d'importants travaux ont débuté sur une portion de la RD137 en octobre pour une durée de 3 mois.

novembre

Premier conseil communautaire diffusé en direct sur Facebook

Premier « direct » sur la page Facebook du Grand Cubzaguais qui a touché plus de 1 000 personnes et a engendré une cinquantaine d'interactions.

décembre

Lancement de la plateforme Cubzaclic.fr

Le Grand Cubzaguais a lancé sa plateforme de vente en ligne qui réunit les commerçants des 16 communes de son territoire. Véritable site marchand, le site à pour but d'inciter à la consommation locale !



Territoire : entre préservation et développement

La Communauté de Communes a pour mission de gérer l'intégralité de la compétence économique, ce qui va du développement touristique, jusqu'à la création et gestion des zones d'activités. L'accueil de nouvelles entreprises sur le territoire est un véritable enjeu économique, la création d'emplois faisant partie des priorités des élus. L'accueil de touristes, fait également office de mission prioritaire, notamment via le développement du tourisme fluvial qui vise à dynamiser les commerces locaux et l'activité économique. A cet effort de développement, doit s'ajouter un aménagement du territoire concerté et réfléchi, pouvant répondre aux enjeux de demain tout en prenant soin de préserver le cadre de vie actuel. Deux grandes démarches ont été engagées dans ce sens : le **Plan Climat Air Energie Territorial** et la création d'un nouveau **Schéma de Cohérence Territoriale** mutualisé avec nos voisins de Latitude Nord Gironde.



Le développement économique

L'année 2020 aura été marquée par une articulation difficile entre la poursuite des projets engagés et l'adaptation à une situation sanitaire et économique inédite.

Le service développement économique a été en première ligne pour l'accompagnement des entreprises du territoire dans leurs démarches. Il n'en a pas pour autant oublié ses projets à long termes qui doivent permettre de développer et d'entretenir l'attractivité économique de Grand Cubzaguais.

Poursuite des travaux d'aménagement de la ZAC pour l'accueil d'entreprises industrielles et artisanales

Durant l'année 2020, les travaux pour l'aménagement du Parc d'Aquitaine à Saint-André-de-Cubzac se sont poursuivis. La livraison de la zone devrait avoir lieu au printemps 2021, avec un trimestre d'avance sur la programmation du chantier.

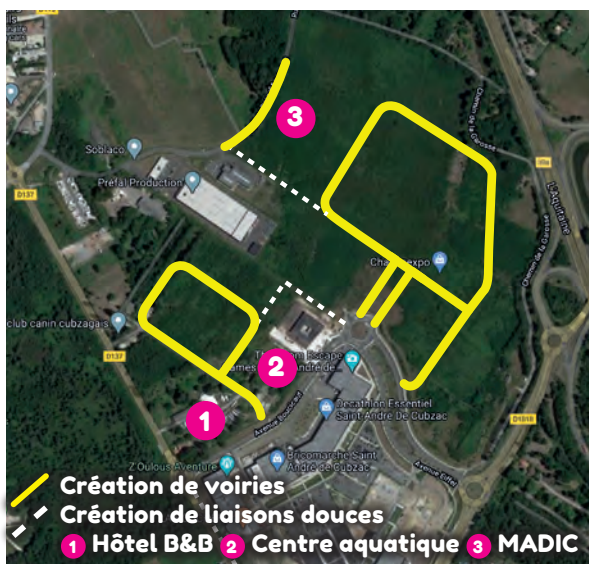
En parallèle des travaux, la commercialisation des espaces s'est accélérée. Le Parc d'Aquitaine va avoir le plaisir d'accueillir les entreprises emblématiques du territoire telles que Chromatotec, mais aussi de nouvelles entreprises comme Madic ou encore Fruidor.

La forte demande sur cette zone permet à la Communauté de Communes de sélectionner les futures implantations :

- Augmentation du niveau d'exigence vis-à-vis des entreprises pour développer des zones d'activités économiques qualitatives (développement durable, création d'emplois...).
- Obligation de répondre aux besoins identifiés sur le territoire (éviter des doublons d'entreprises)

13

hectares sont encore disponibles à la commercialisation sur les 28 prévus

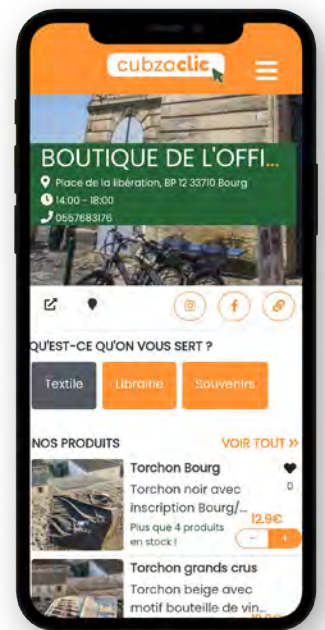


Aider les entreprises locales à surmonter des difficultés liées à la pandémie mondiale

Les acteurs de l'accompagnement économique ont dû s'adapter, mobiliser des fonds financiers non-programmés, redoubler d'imagination pour « limiter la casse »...

Le Grand Cubzaguais Communauté de Communes a donc mis en œuvre un certain nombre d'actions pour aider les entreprises du territoire :

- Mobilisation des équipes pour **recenser la multitude d'aides créées au cours de l'année**, les communiquer aux réseaux d'entreprises et répondre aux questions individuelles pour leur application
- **Mobilisation de fonds exceptionnels pour l'accompagnement financier des entreprises** les plus durement touchées par un abondement au fonds de solidarité et de proximité TPE à hauteur de 71 000 €
- **Création et mise en œuvre d'un outil de vente en ligne totalement gratuit pour les commerçants** du territoire afin de les aider à poursuivre leur activité malgré les restrictions administratives



les Mercredis de l'éco

Tous les quatrièmes mercredis du mois :
le rendez-vous de l'économie locale

Les mercredis de l'éco

Pour faciliter la vie des entrepreneurs locaux, le Grand Cubzaguais Communauté de Communes travaille à la mise en place d'une permanence collective tous les 4^{ème} mercredi matin de chaque mois.

Les entreprises pourront prendre rendez-vous avec la CMA (Chambre de Métiers et de l'Artisanat) et France Active (Accompagne et finance les entreprises) à la Maison de Services Publics de Saint André-de-Cubzac. L'offre d'accompagnement s'étoffera progressivement tout au long de l'année.

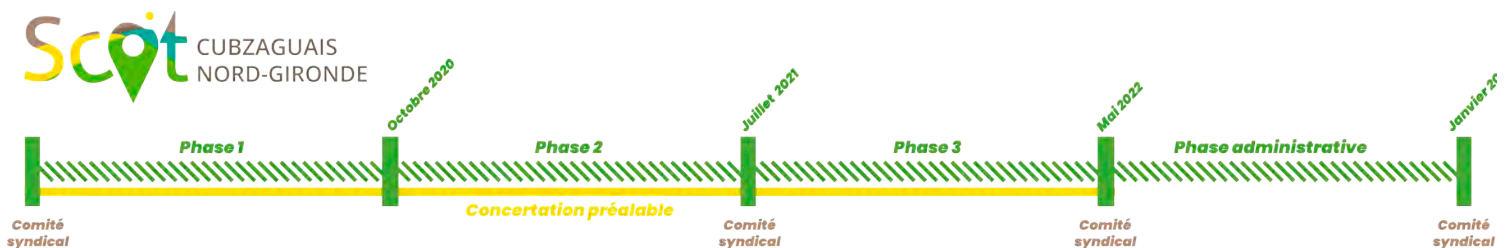
Planification territoriale et habitat

Le service planification territoriale et habitat a été créé en septembre 2020 avec le recrutement d'une responsable. Cette création marque l'ambition du territoire de développer une politique de l'habitat commune et d'envisager un aménagement équilibré du territoire communautaire.

SCoT : un diagnostic territorial consolidé et partagé

En 2020, l'élaboration du SCoT a franchi une nouvelle étape avec la finalisation du diagnostic territorial qui a fait émerger de grands enjeux communs pour le territoire du Grand Cubzaguais et de Latitude Nord Gironde : une forte attractivité résidentielle et un développement économique à maîtriser dans un contexte de paysages naturels et agricoles à protéger.

La prochaine phase, qui commence dès janvier 2021 devra permettre aux élus de fixer leurs ambitions pour l'avenir du territoire dans le Projet d'Aménagement Stratégique.



Compétence PLU : se projeter à 16

La loi prévoit de transférer la compétence PLU des communes vers les intercommunalités le 1er juillet 2021, sauf si les communes s'y opposent par une minorité de blocage. Afin de lancer la réflexion et de favoriser les débats sur ce sujet central pour l'avenir du territoire, le Grand Cubzaguais a organisé plusieurs réunions d'échanges avec les communes. Une conférence des maires ainsi que des rencontres avec les élus municipaux ont permis de cibler les points sensibles du transfert de la compétence : la gouvernance, l'ingénierie, le transfert de charge, etc.

La concertation des élus communaux se poursuivra tout au long du premier trimestre 2021 et se concrétisera à travers des projets menés conjointement, par l'élaboration du plan stratégique.



Qu'est-ce que la compétence PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document de planification permettant de déterminer l'affectation des sols via un zonage urbain, naturel ou agricole. Jusqu'ici élaboré par les communes, la loi prévoit de transférer cette compétence aux intercommunalités afin de renforcer la solidarité et la cohérence entre les communes et de mutualiser les investissements humains et financiers.

Des dispositifs pour l'habitat à l'échelle de la Haute Gironde

En 2020, le Grand Cubzaguais a poursuivi sa participation à la mise en œuvre de plusieurs dispositifs à l'échelle de la Haute Gironde :



> OPAH : Une opportunité pour les propriétaires privés de bénéficier d'aides techniques et financières pour la rénovation de leur logement

L'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) est un programme de financement de la rénovation des logements des propriétaires modestes auquel participent de nombreux acteurs : l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Conseil Départemental de la Gironde, les quatre Communautés de Communes, la SACICAP Procivis Nouvelle Aquitaine, la CAF, la MSA de la Gironde et la Fondation Abbé Pierre.

L'OPAH a pour objectif de :

- Réaliser des économies d'énergie, en effectuant des travaux d'isolation ou de menuiserie.
- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, en adaptant les logements aux difficultés physiques.
- Assurer la réalisation de travaux de remise en état dans un logement vétuste ou dégradé.
- Développer l'offre de logements locatifs privés, en aidant les propriétaires bailleurs à réhabiliter leurs logements dégradés ou vacants, sous réserve de conventionnement de ces derniers.

Quelques chiffres pour 2020 : 189 dossiers déposés, dont 94 pour l'amélioration de la performance énergétique et 27 pour l'adaptation du logement au vieillissement.

> ICARE : Un espace information énergie à votre disposition

La plateforme ICARE délivre des Informations, Conseils et Aides pour la Rénovation Énergétique afin de permettre aux ménages de faire des économies d'énergie et de lever les obstacles techniques ou financiers dans les démarches de travaux. Le dispositif ICARE est neutre, indépendant et gratuit et s'adresse à tout public, propriétaires ou locataires, sans conditions de ressources.

Quelques chiffres pour 2020 : 92 rendez-vous en permanence info-énergie avec des particuliers, 32 accompagnements renforcés jusqu'aux travaux, 22% de gain énergétique moyen



Transition écologique et mobilité

Plan Climat Air Energie Territoriale

Pour faire face aux changements climatiques et réduire la production de gaz à effet de serre d'ici 2050, le Grand Cubzaguais a élaboré son Plan Climat-Air Energie Territorial (PCAET). Après deux ans de travail concerté avec tous les acteurs du territoire, les élus du Grand Cubzaguais Communauté de Communes ont voté en conseil communautaire, en mars 2020, le Plan Climat du Grand Cubzaguais.

Par ce vote, les élus s'engagent à mettre en place 46 actions établies autour de 5 grands axes à l'horizon 2026, afin, à terme, d'atteindre les objectifs suivants :

GRAND CUBZAGUAIS	2026	2030	2050
Consommation d'énergie	-12%	-17%	-42 %
Production ENR (tx couverture)	9%	13%	50%
Emissions de GES	-22%	-30%	-73%

Les 5 axes :

- Favoriser une mobilité sobre en carbone
- Sobriété et transition énergétique
- Aménager un territoire résilient face aux changement climatiques
- Développer un territoire durable
- Grand Cubzaguais, territoire engagé



En 2020, déjà plusieurs actions ont pu être menées, comme l'action 40

«Créer un bâtiment signal» : la Maison des Services Public à énergie positive. En services depuis le 29 juin 2020 , en 7 mois, les panneaux solaires installés sur le toit de ce bâtiment ont produit 11.96 MWh.

De part la volonté de la nouvelle gouvernance, le service Aménagement Durable s'étoffe :

- Création d' un nouveau poste de responsable de la planification territoriale et de l'habitat
- Création d'un poste de responsable de la transition écologique et des mobilités.

Le service permettra dorénavant de développer de l'ingénierie pour assurer la mise en place du PCAET et de se munir de la thématique mobilité.

La compétence mobilité

- La loi d'orientation des mobilités de 2019, offre la possibilité aux communes via leur intercommunalité de devenir **Autorité Organisatrice de la Mobilité** (AOM). Le Grand Cubzaguais, lauréat en 2020, de l'appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME « Accompagnement des collectivités de Nouvelle-Aquitaine dans leur réflexion en vue de devenir Autorité Organisatrice des Mobilités », a pu par cette occasion se faire accompagner par le bureau d'études ITER dans cette prise de décision.

GEMAPI

Depuis le 1er janvier 2018, le Grand Cubzaguais Communauté de Communes est compétent en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Protection Inondations (GEMAPI). La protection contre les inondations inclut notamment le classement et la gestion des systèmes d'endiguements, ainsi que la prévention des inondations, avec l'identification des champs d'expansion des crues à restaurer et des zones à protéger.

A ce titre la Communauté de Communes a l'obligation :

- D'analyser le comportement des ouvrages de protection et de définir le ou les système(s) d'endiguement correspondants,
- De définir la performance [niveau de protection] qu'elle s'engage à assurer grâce à ces ouvrages, ainsi que les zones protégées correspondantes,
- De demander le classement de ces systèmes d'endiguement,
- De déterminer le risque associé à leur « abandon ».

Le Grand Cubzaguais Communauté de Communes a donc lancé une consultation en 2020 afin de bénéficier de l'accompagnement d'un bureau d'études dans la mise en œuvre de ses obligations réglementaires.

PLAN VÉLO

Dans le cadre de la mise en place de l'axe « Favoriser une mobilité sobre en carbone », le Grand Cubzaguais a lancé son Plan Vélo en mars 2020.

Ses actions : une enquête en ligne auprès de la population, de mai à juin, et des ateliers de concertation numérique auprès des acteurs locaux et de maires du territoire en décembre.

Avec près de 400 participations, l'enquête en ligne a témoigné d'une forte attente des habitants en faveur du développement des pratiques cyclables.



Etude mobilité Haute-Gironde

La Région Nouvelle-Aquitaine a lancé en 2020, avec l'ensemble de ses partenaires – le Département de la Gironde, Bordeaux Métropole, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique et les Communautés de communes de Blaye, de l'Estuaire, du Grand Cubzaguais, de la Haute Saintonge et Latitude Nord Gironde – une étude sur la mobilité en Haute-Gironde.

Son but : **améliorer les déplacements non seulement internes à la Haute Gironde mais aussi les échanges depuis et vers les territoires environnants.**

Le tout prenant en compte l'ensemble des modes de déplacements existants ou envisageables. En 2020, une première phase de diagnostic a été travaillée en collaboration avec les services et les élus du Grand Cubzaguais Communauté de Communes.

Le développement touristique

L'année 2020 a été marquée par la pandémie liée à la covid 19. Malgré son impact sur l'activité touristique, le secteur a bénéficié de l'émergence d'une clientèle de proximité, de visiteurs locaux, ces derniers préférant se tourner vers une consommation plus locale et durable.

Les locations saisonnières ont réussi à tirer leur épingle du jeu, au même titre que les activités de plein air (location de vélo, randonnée...). Cet épisode exceptionnel, a eu pour conséquence l'émergence d'un tourisme doux, de proximité, induisant de nouveaux modes de comportements et de consommations.

Durant ces mois, notre équipe s'est mobilisée pour pouvoir répondre à la fois aux demandes des visiteurs mais aussi et surtout aux demandes des acteurs socio-professionnels touchés de plein fouet.

Notre accompagnement s'est orienté autour de 3 axes :

ECOUTE

Contacts durant le confinement,
appels téléphoniques
& suivi par email

- Réponses aux nombreuses questions (hébergeurs)
- Appels « ciblés » sur les entreprises sensibles (exploitants de bateaux)
- Recensement des hébergements susceptibles de proposer un logement d'urgence (violences familiales)

VALORISATION

Informations sur les ré-ouvertures,
initiatives durant le confinement et
reprise des activités

- Recensement des points de vente à emporter (restaurants, producteurs locaux ...)
- Actualisation des informations sur la base de données régionales touristiques
- Ajout des données sanitaires
- Mise en valeur sur les réseaux sociaux, site web...

APPUI

Aides aux entreprises, informations
espace pro et programme local de
professionnalisation

- Relais des dispositifs de soutien, protocoles sanitaires, fiches conseils,
- Adaptation du plan de professionnalisation, rapport à la crise



Renouvellement du label Tourisme & handicap

La marque d'Etat, Tourisme et handicap, est une réponse à la demande des personnes en situation de handicap qui veulent choisir leurs vacances et leurs loisirs en toute liberté. La marque apporte une garantie d'accueil efficace et adaptée aux besoins indispensables des personnes handicapées.

Les actions pour obtenir le label :

- Plan de visite du village ancien de Bourg en braille,
- Boucle auditive pour les malentendants, - Joëlette pour pratiquer la randonnée...



+7 200

visiteurs dans nos points d'informations touristiques



+10%

de taxe de séjour



+10%

de fréquentation sur nos réseaux sociaux



2300

demandes traitées en back office

L'année en chiffres



2

escales paquebots (Une année normale environ 200 escales)



3

escales daycruises (49 escales été 2021)



30 000

magazines touristiques distribués



Une micro-signalétique oenotouristique opérationnelle sur l'ensemble du territoire

Déjà présente sur l'AOC des Côtes de Bourg, une micro signalétique indiquant les propriétés viticoles a également été installée sur le territoire des Bordeaux supérieurs.

Soutenue par Bourg Cubzaguais tourisme, l'association Bordeaux 45 regroupant des viticulteurs des Bordeaux et Bordeaux supérieur, à l'origine de cette signalétique, participe ainsi fièrement au développement oenotouristique du territoire.



Population : accompagner au quotidien les habitants

Le Grand Cubzaguais accueille environ 500 nouveaux arrivants par an. Un cadre de vie agréable, un foncier accessible et une proximité avec la Métropole bordelaise, sont les éléments déterminants de l'attractivité de notre territoire et contribuent au « bien vivre » en Grand Cubzaguais. Pour que notre territoire entretienne cette dynamique, la Communauté de Communes met en oeuvre une politique volontariste à destination des jeunes et accompagne les familles dans leur quotidien. A cette politique s'ajoute des investissements réguliers dans la création et l'entretien d'équipements sportifs et de loisirs, qui renforcent l'attractivité du territoire.



Le soutien aux familles

Accompagner la garde des 0-3 ans

Etablissements d'accueil du jeune enfant

4 accueils de loisirs

2 micro-crèches

2 multi-accueils

86 places

109000 heures

205 enfants

le RAM

324 assistantes maternelles

609 enfants accueillis

2 structures RAM

3 animatrices

198 ateliers

990 enfants

L'OAPE

L'OAPE recense les demandes d'inscriptions pour les structures d'accueil collectif

213 pré-inscriptions ont été faites en 2020

Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) implanté à Teuillac est un espace convivial de rencontre et d'échange pour les parents et les enfants de 0 à 6 ans.

16 séances en visio

38 jours d'ouverture

26 familles différentes accueillies

Projets marquants de l'année 2020

DÉMARCHE ÉCOLO-CRÈCHE

Dans le cadre du Plan Climat Energie Air et territoire engagé par le Grand Cubzaguais Communauté de Communes, les services du pôle Petite Enfance ont souhaité souscrire à la démarche « Ecolo-crèche » porté par l'association « Label Vie ».

Cette démarche a pour objectifs principaux de :

- Réduire les impacts sur l'environnement et d'améliorer la qualité de vie dans les lieux d'accueil
- Permettre la mise en place de nouvelles habitudes de consommation et de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement

En parallèle de la démarche de labellisation, les services du pôle Petite Enfance s'inscrivent dans une démarche « Zero Waste » qui vise à réduire de manière significative l'utilisation du plastique et limiter le gaspillage.

AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES ENFANTS

Mise en place de formation « langage des signes » à destination des professionnelles : Les enfants de 0 à 3 ans sont en cours d'acquisition du langage. L'usage de la langue des signes permet aux enfants de mieux se faire « entendre » par l'acquisition d'un certains nombres de gestes et l'accompagnement d'enfants et de familles porteurs de handicap.

La pédagogie Montessori : Il s'agit de permettre à l'enfant d'évoluer selon son propre rythme en lui soumettant plusieurs propositions dans un même espace aménagé à cet effet. Cette pédagogie doit permettre à l'enfant :

- De développer son autonomie : être capable de choisir et réaliser seul l'activité
- D'évoluer selon son propre rythme.

Des enfants aux adolescents

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

6

accueils de loisirs

1038

enfants différents
accueillis
les mercredis

1157

enfants différents
accueillis durant
les vacances scolaires

251 161

heures d'accueil

94

jours d'ouverture
sur l'année

16

jours de fermeture à cause
du Covid-19

Point Rencontre Information Jeunesse

2

Points Rencontre
Information Jeunesse

153

adhérents aux 2 structures

244

jours d'ouverture
sur l'année

122

animations
proposées

7456

heures de présence
du public

Grand Cubzaguais Communauté de Communes développe une politique en direction des enfants et des jeunes durant leur temps libre, et propose une ouverture éducative la plus large possible. Les services enfance et jeunesse ont pour vocation de mettre en place cette politique sur le territoire. Faire que l'accueil ne soit pas simplement une garderie mais un réel lieu d'apprentissage, de loisirs et d'épanouissement.



Un ALSH en temps de Covid !

Lors du premier confinement les 6 structures ALSH du Grand Cubzaguais ont été contraintes de fermer entre le 16 mars et le 18 mai 2020. Une situation inédite et exceptionnelle.

Les équipes d'animation se sont mobilisées sur l'ensemble des structures pour proposer aux enfants confinés chez eux, des ateliers manuels, des histoires, des vidéos récréatives ... L'équipe d'animation a fait preuve d'imagination et de réactivité. En plus de ces projets, et afin de répondre à la demande de quelques familles repérées comme personnels indispensables à la gestion de la crise (soignants, personnels Ephaad, pompiers ...), l'ALSH de Val-de-Virvée a ouvert ses portes durant les vacances d'avril les enfants concernés.

Depuis la reprise en mai 2020, les ALSH ont poursuivi leur mission de service public, en restant ouverts et en accueillant les enfants dans les meilleures conditions possibles.

Encourager les pratiques

Pour contribuer à la qualité de vie des habitants du Grand Cubzaguais, la Communauté de Communes entretient et gère des équipements de pratiques sportives et culturelles : les piscines estivales, l'École de Musique Intercommunale ou le Gymnase Yves Prud'homme à Saint-André-de-Cubzac. A ces équipements s'ajoutent des services d'animation et d'accompagnement des pratiques comme l'École de Musique Intercommunale, l'Espace Cyber-Base ou les Anim'été.

L'école de Musique Intercommunale

L'année 2020 a été fortement marquée par les deux périodes de confinements, occasionnant la mise en place de cours de musique à distance entre mi-mars et début juin, puis en novembre et décembre.

Les professeurs ont mis en place des cours individuels en visio-conférence, ont échangé des mails et des vidéos avec leurs élèves, ont créé des Padlets (permet de réunir des publications sur un même lieu virtuel) et des Classroom (Cours dispensés par vidéo) afin de garder un contact étroit pendant cette période particulière.

Même si la pratique musicale collective n'a pu se faire pendant de longs mois, des initiatives ont émergé : des petits concerts d'élèves en direct vidéo sur Zoom ont été organisés. Le projet d'établissement de l'école de musique a été rédigé en 2020, et sera présenté en conseil communautaire en janvier 2021.

18
professeurs

50
instruments

266
élèves

L'espace Cyber-Base



34

nouveaux adhérents

1 335

adhérents au total

8

ateliers collectifs

16

ateliers individuels

La pandémie survenue en début d'année a considérablement joué sur la fréquentation de la Cyber-base. Les différentes phases de confinement et dé-confinement, ont imposé un fonctionnement en dents de scie tout au long de l'année.

Malgré tout, depuis le premier confinement, le service Cyber-base a réalisé, à l'aide de l'imprimante 3D, plus de 200 visières de protection qui ont été utilisées par les services et les Mairies du G3C. La Cyber-base a continué à développer en partenariat avec le Service des Impôts des Particuliers à Blaye, les visio-accueil pour permettre aux administrés d'échanger avec les agents des impôts. Enfin, il y a eu des actions mêlant biodiversité et numérique en collaboration avec le SGBV Moron, Blayais, Virvée et Renaudière.

Les Anim'été

Dans le cadre de sa politique de développement d'animations locales, touristiques et sportives, le Grand Cubzaguais Communauté de Communes, en partenariat avec les associations du territoire, organise les Anim'été. Au programme, diverses initiations, tournois, activités, découvertes sportives et ludiques sur les communes du territoire. A destination des habitants ou des touristes, il y en a pour tous les âges, tous les niveaux et tous les goûts !

Cette année, avec la crise sanitaire le nombre de participants a chuté et est passé de **2 500 à 1 050 participants**.



14

activités différentes



1 050
participants



86

animations proposées sur
la saison estivale

Grand Cubzaguais
Communauté de Communes
accueille sur trois bassins les
nageurs durant la période
estivale. La gestion des
équipements et le
recrutement du personnel
font partis de ses missions.

Les piscines estivales

L'épidémie de Covid-19 a un peu retardé l'ouverture de la piscine de Bourg. Ce qui a modifié les dates d'ouverture, de juillet à septembre, au lieu de mai à août. La fréquentation a elle aussi été impactée par la crise sanitaire, malgré le protocole sanitaire mis en place.

13 116 entrées totale sur la saison 2020

Bourg >> **6 480** entrées

Saint-André-de-Cubzac >> **3 914** entrées

Val-de-Virvée >> **2 722** entrées

19 945€ de recettes en 2020



Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes s'efforce de soutenir les initiatives en adéquation avec ses choix politiques, qui permettent de participer à l'inclusion sociale et d'offrir des perspectives de développement personnel à chacun.

Gestion des Aires d'Accueil des Gens du Voyage

Une gestion déléguée

Deux Aires d'accueil des gens du voyage permettent d'offrir des conditions d'accueil adaptées (électricité, eau, sanitaires...) aux gens du voyage.

Deux sites sont à disposition, le long de l'axe de la D137.

Ces 2 aires d'accueil sont gérées par la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais en régie directe depuis le 01/01/2020. Elles ont en charge l'accueil des caravanes, l'entretien du site, l'application du règlement de l'aire, la facturation et le recouvrement des sommes dues par chaque famille pour leurs consommations d'eau et d'électricité. Chaque famille paie un droit de place appelé «redevance».

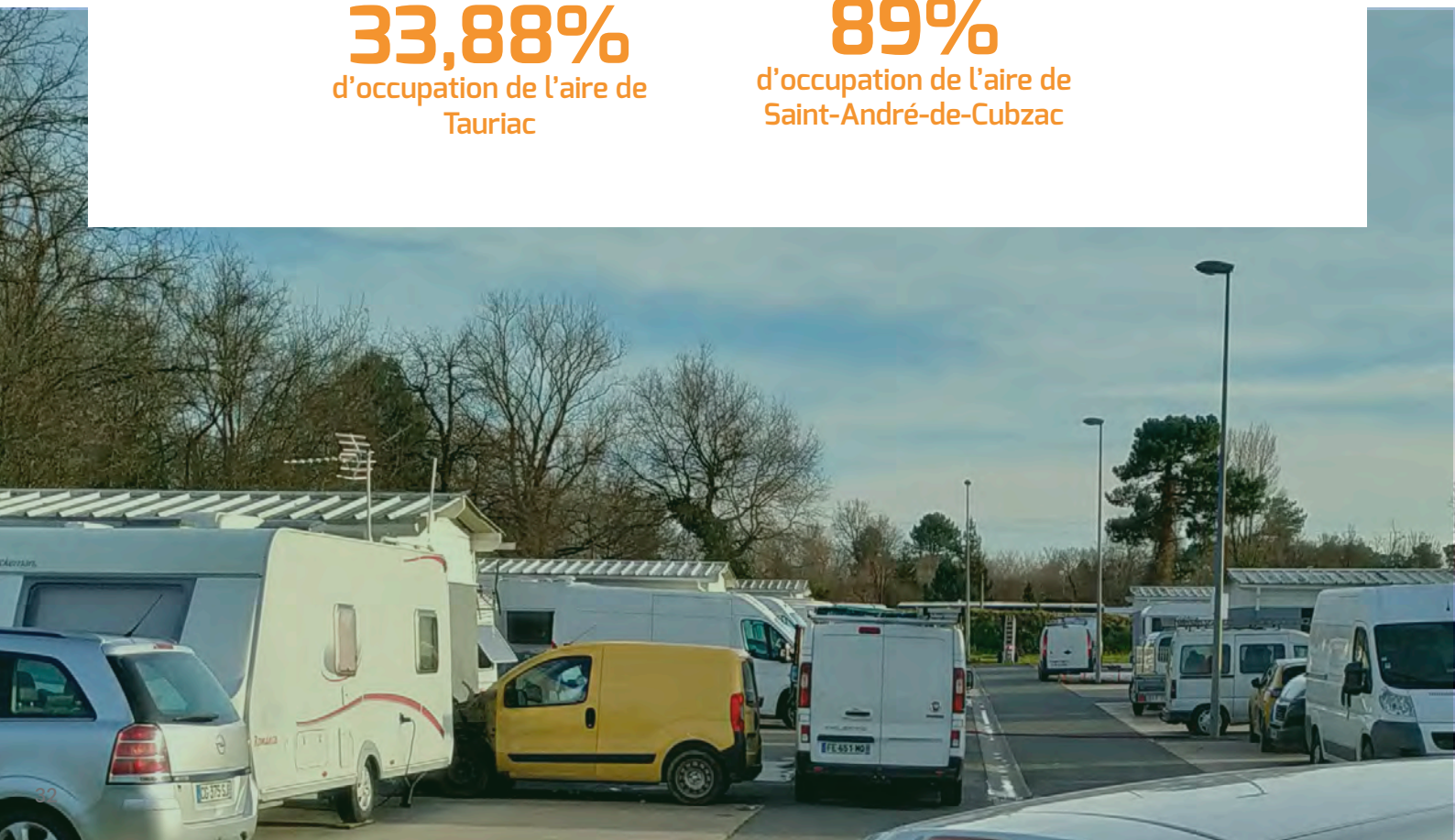
Le Grand Cubzaguais a aménagé sur ces aires des blocs sanitaires comprenant évier, douche, et WC. Ces sites sont également desservis par le service de ramassage des ordures ménagères.

TAURIAC : D137 Lieu-dit Peugeais, Tauriac – 8 emplacements

SAINT-ANDRE : 100 chemin de Virsac, St-André-de-Cubzac – 12 emplacements

33,88%
d'occupation de l'aire de
Tauriac

89%
d'occupation de l'aire de
Saint-André-de-Cubzac



Amélioration de l'habitat

Le Grand Cubzaguais participe au financement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le volet animation (Bureau d'études et chargé de mission). La Communauté octroie des aides financières directes aux propriétaires en complément des autres financeurs possibles (Etat, Région et Département).

38

dossiers présentés
en Comité Technique
(augmentation de 63%)

Accompagner les publics fragilisés

Aide à la Banque Alimentaire

La collecte de denrées alimentaires auprès de la Banque Alimentaire de Bordeaux, effectuée chaque jeudi, permet au Grand Cubzaguais Communauté de Communes de distribuer des produits frais et des conserves pour le compte de 7 communes (jusqu'au 31/08/2019, puis 4 communes sur le reste de l'année), qui les redistribuent ensuite aux familles les plus démunies. Grand Cubzaguais met à disposition un local et des agents pour assurer le transport et la distribution des denrées.

175

ractions distribuées
via la banque alimentaire
à raison d'une distribution
par semaine.

Transport à la demande

Au regard de ses statuts, Grand Cubzaguais Communauté de Communes ne dispose pas de la compétence Action Sociale.

Néanmoins, désireux de venir en aide aux publics les plus fragiles et soucieuse de développer la solidarité sur le territoire intercommunal, un certain nombre de services sont apportés par la Communauté de Communes, sous forme de conventionnements. C'est le cas, notamment, du Transport à la demande.

≈4070

voyages effectués



Accompagnement vers l'emploi

Dans le cadre de sa politique de développement économique, le Grand Cubzaguais s'efforce de faire de l'emploi un axe prioritaire.

Outre la création et l'extension de zones d'activité, permettant de recevoir de nouvelles entreprises et ainsi de créer de nouveaux emplois sur le territoire, la Communauté de Communes soutient, depuis plusieurs années maintenant, différents dispositifs d'insertion dont celui de l'association RELAIS. L'association met à disposition du personnel en insertion chez des particuliers, en entreprises ou en collectivités.

En 2020, le Grand Cubzaguais a versé 32 000€ de subvention à l'association RELAIS.

Accompagner la vie locale

Animer un territoire, c'est amener la population à se rencontrer, à échanger et à construire un vivre ensemble, la Communauté de Communes soutient depuis des années les initiatives menées par les associations locales. Les manifestations culturelles d'envergure bénéficient elles aussi d'une attention particulière. Elles participent au rayonnement du territoire hors de nos frontières.

Le Grand Cubzaguais Communauté de Communes a accompagné un grand nombre d'associations, qui ont permis de maintenir les manifestations, les déplacements, les rencontres sportives... Les subventions ont été versées, les prêts de barnums et de véhicules ont été effectués, seulement si ces festivités ont eu lieu.

9

aides à la
communication

20

prêts de barnums

171 790 €

de subventions
en numéraire

17

prêts de véhicules

Politique associative :
84 714 €

Hors politique associative :
2 000 €

Politique de l'emploi :
85 073 €



Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le



ID : 033-243301223-20210930-2021_118-DE

Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le



ID : 033-243301223-20210930-2021_118-DE

